



REGLEMENT

Cross National de Pacé Rennes Métropole -Groupe Legendre

La 16ème édition du **Cross National de Pacé Rennes métropole- groupe Legendre**, inscrit au calendrier officiel de la Fédération Française d'Athlétisme avec le label national se déroulera le dimanche 20 décembre 2020 sur un nouveau parcours à Pacé visible sur le site de l'organisation.

Cette épreuve est organisée par le club de S/L Pacé-en-Courant-Stade Rennais pour la partie technique, administrative et logistique en collaboration avec la ville de **Pacé**.

Ce cross qui a obtenu le label national FFA est ouvert à tous, aux licenciés de la fédération française d'athlétisme (F.F.A.), ainsi qu'aux coureurs non licenciés.

LES CONCURRENTS :

Ils s'engagent à respecter ce règlement. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident provoqué par une défaillance physique ou psychique.

CATEGORIES D'AGE :

Ce sont celles retenues par la F.F.A à partir du 1er novembre 2020

CERTIFICATS MEDICAUX :

Les non-licenciés FFA, suivant la loi n° 84610 du 16.06.84, modifiée article 35, doivent présenter un certificat médical de moins d'un an de **non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition**. Pour les licenciés F.F.A présenter la licence en cours de validité ou sa copie.

RESPONSABILITE CIVILE :

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance conformément au décret 55-1366 du 18 octobre 1955 et 93-392 du 18 Mars 1993.

INSCRIPTIONS :

Inscriptions individuelles

En ligne sur le site « KLIKEGO »

Par courrier en adressant un bulletin d'inscription à :

**CROSS NATIONAL DE PACE RENNES METROPOLE
PACE EN COURANT
BP 24 229
35742 PACE CEDEX 2.**

La date limite des inscriptions : **Vendredi 18 décembre 2020 à 19h00**

Pour les coureurs licenciés", inscription possible par le club avec le bulletin d'inscription club, associations et entreprises à télécharger sur le site du cross.

Inscription gratuite pour toutes les courses excepté la compétition de marche nordique tour FFA. voir le tarif sur le bulletin d'inscriptions).

Pas d'inscription sur place-

Dossards :

Ils seront remis sur le site du cross (suivre fléchage) dans une tente dressée à cet effet à partir de :

Samedi 14 de 14h30 à 18h30

Dimanche de 8h à 17h00

au plus tard 30mn avant chaque course.

Classements :

Ils seront affichés après chaque course **si on nous y autorise.**

Classement individuel :

Coupe ou trophée à chaque vainqueur, les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés sur le podium après les courses.

Ce protocole peut être changé à la dernière minute suivant les recommandations sanitaires qui nous seront données par la préfecture suite au COVID 19.

Classement par équipe Cross Courts :

Classement sur les 4 premiers coureurs la première équipe sera récompensée uniquement dans les deux courses du championnat d'Ille et vilaine

Récompenses :

Aux 3 premiers du scratch des deux cross Courts Championnats d'Ille et Vilaine Hommes et Femmes.

+ b

Les 3 premiers Benjamins et Minimes Filles et Garçons

Organisation :

Service de sécurité

Une centaine de bénévoles du club assureront, pour la plupart, la sécurité des concurrents et des spectateurs, notamment sur les chemins d'accès au site et sur le parc de stationnement. Une équipe de secouristes et un médecin seront présents pendant toute la durée de la manifestation.

Vestiaires

Emplacements obligatoires pour l'installation des tentes des clubs.

Logistique :

La régularité et le bon déroulement des épreuves seront assurés par une équipe technique officielle (juges, arbitres, chronométreurs) et un secrétariat informatisé.

Restauration

Des stands situés sur le site, proposeront aux concurrents et spectateurs des galettes-saucisse, casse-croûte, gâteaux et des boissons-chaudes ou fraîches.

Droit à l'image :

Chaque coureur, spectateur et accompagnateur autorisent expressément l'organisateur du cross national de Pacé Rennes métropole à utiliser les images fixes et audiovisuelles, sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation.

Information et Liberté :

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, le coureur dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles le concernant. Sauf opposition de sa part, qui devra être mentionnée par écrit à l'organisation, les coordonnées du coureur pourront être transmises à des organismes extérieurs.

Compétition de Marche Nordique :

Une compétition de marche nordique à label national FFA sera organisée le dimanche 15 novembre au matin, un règlement spécial pour cette épreuve est consultable sur le site de l'organisation.

Les relais Cross :

Relais des enfants

Il n'y a pas de courses en ligne pour les écoles d'athlétisme et pour les poussins(es) qui pourront former des équipes sur place, il suffira d'être 5 pour faire une équipe de relais sans distinction de sexe.

Distance pour les écoles d'athlé et poussins(es) 600m donc 5X600m aucune obligation d'avoir de filles dans les équipes mais les équipes peuvent être mixtes.

Relais des adultes

Les équipes doivent être constituées de 5 coureurs des catégories benjamins à vétérans et avoir obligatoirement 2 féminines dans l'équipe.

Distance des relais adultes 1000m soit 5X1000m

Distance des relais enfants 550m soit 5X550m

Hébergement

Il existe de nombreux hôtels sur la périphérie Rennaise, toutefois nous vous recommandons l'hébergement à l'hôtel Océania de Rennes Saint Grégoire et le même hôtel au centre commercial Cap Malo situé à 8km de Pacé. Très bons hôtels 4 étoiles où un tarif spécial vous sera proposé après vous avoir fait connaître en tant que compétiteur ou accompagnateur voir sur le site de l'organisation sur la page des hébergements.

Parkings

Des Parkings sont mis à la disposition des participants (es) à proximité du site du cross sur les parkings des deux collèges de Pacé (**suivre indication fléchage**).

Ne laissez pas d'objets de valeur dans vos véhicules, l'organisation n'étant pas responsables s'il y a des vols sur les parkings qui ne sont pas surveillés pendant les compétitions.

Stand rafraîchissements

La mise en place d'un stand de rafraîchissements sera à la disposition des participants sous une toile de tente après chaque course si la Préfecture d'Ille et vilaine nous l'autorise.

Stand dépôt sacs de sport

Une toile de tente spéciale sera à la disposition des marcheurs pour déposer leurs sacs de sport au village départ/arrivée

Environnement et respect

Les participants (es) s'engagent à respecter les sites traversés. Il appartient à chaque participant (e) de conserver les bouteilles et gobelets plastiques ainsi que les détritiques jusqu'à l'arrivée où des conteneurs seront mis à leur disposition.

CONSIGNES SANITAIRES COVID 19

Tout participant au cross national de Pacé Rennes métropole s'engage à appliquer à la lettre les recommandations et les consignes sanitaires qui seront demandés par la préfecture d'Ille et vilaine, toute personne récalcitrante pourra se voir interdire l'accès au terrain du cross